

# Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Mars 1999

Québec, le 30 mars 1999

Monsieur Edgard Snellen  
Directeur des études  
Collège d'Alma  
675, boul. Auger Ouest  
Alma (Québec) G8B 2B7

Monsieur le Directeur,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance, lors de sa réunion du 29 mars 1999, des mesures prises par le Collège d'Alma pour donner suite à son rapport d'évaluation du programme de *Sciences humaines*. C'est avec plaisir que je vous informe que la Commission a conclu que des suites satisfaisantes ont été données à son évaluation. Les appréciations de la Commission sont résumées ci-après.

Le rapport d'évaluation comportait deux recommandations dont la première portait sur l'application de la nouvelle PIEA et la conformité de la Politique départementale d'évaluation des apprentissages du département (PDEA) des Sciences humaines avec celle-ci. Cette recommandation demandait aussi au Collège de veiller à ce que les évaluations permettent de vérifier sans ambiguïté l'atteinte des objectifs des cours. Les mécanismes et outils mis en place par la Direction des études à l'intention des départements pour assurer l'application de la PIEA, la vérification de la conformité des PDEA et leur sanction ainsi que la révision des cours afin que les outils et les objets d'évaluation reflètent le niveau attendu des cours constituent des mesures adéquates.

La seconde recommandation concernait les mesures à prendre pour développer une vision commune du programme et pour renforcer l'approche programme. L'élaboration du profil du diplômé et de l'épreuve synthèse, l'examen de la conformité des plans de cours aux objectifs du programme, les travaux concernant le cours d'intégration des acquis ainsi que les sujets traités lors des réunions du comité de programme de Sciences humaines, sont des mesures favorables au développement d'une vision commune du programme et de l'approche programme. Ces mesures répondent bien à cette recommandation.

La Commission prend note que le Collège a pris des mesures pour donner suite à certaines suggestions et invitations qui lui avaient été formulées et souligne sa satisfaction à cet égard.

En conclusion, la Commission reconnaît que le Collège d'Alma a su mener à terme les actions entreprises et améliorer encore la qualité déjà reconnue de la formation donnée. Elle souligne les efforts consentis par les enseignants et la Direction du Collège.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le président,

Jacques L'Écuyer